



CRK-DR Auvergne Rhône-Alpes

% JOLIVET Stéphane
283 rue chérinaz
74460 MARNAZ

csjolviet@wanadoo.fr



Note de frais 2025

Motif du déplacement

Date

Lieu

Club

Fonction

Nom / Prénom

Adresse

CP / Ville

Détail	TAUX CRK	Total dépensé	Prise en charge Club	Prise en charge CRK-DR RA
VOITURE Kilométrage A/R km	x 0,23 € /km € € €
1 ^{er} passager ...	x 0,15 € /km € € €
Passagers supplémentaires (max 2).....	x 0,10 € /km € € €
TRAIN 2 ^{ième} classe uniquement	 € € €
DIVERS DEPLACEMENT				
	Péage € € €
	Parking € € €
	Métro € € €
	Bus / Car € € €
	Taxi € € €
HOTEL Nbre	x 42 € / nuit € € €
RESTAURATION Nbre	x 18 € / repas € € €
AUTRES € € €
AUTRES € € €
	TOTAL € € €

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus.

Fait à le

Signature

Joindre OBLIGATOIREMENT les originaux de vos titres de transport, factures d'hôtel et de restaurant...(forme dématérialisée acceptée)
LA VALIDITE DES REMBOURSEMENTS N'EXCEDE PAS 1 MOIS SUIVANT LA DATE DE L'EVENEMENT. AUCUNE PRISE EN CHARGE PASSE CE DELAI